



## ANIMATEUR(TRICE) COUP DE POUCE/ACCUEIL DE LOISIRS ADOS

Le centre social et culturel « La Maison du Partage » à Vinon-sur-Verdon, recrute un-e animateur-trice Coup de pouce Clé/ACM, à partir du 14 octobre 2019.

### Missions :

Animer le Club Coup de pouce Clé (<https://www.coupdepouceassociation.fr/nos-programmes/coup-de-pouce-cle/>), avec 5 enfants du CP, quatre soirs par semaine après l'école

- Mettre en place des activités suscitant chez les enfants le goût de la lecture et du livre, favorisant l'apprentissage de la lecture et l'écriture
- Préparer matériellement les séances, à l'aide des supports fournis et du matériel dont l'animateur/trice est responsable
- Favoriser l'implication des parents en établissant une relation de confiance et en les faisant participer à la vie du club
- Garantir les règles de sécurité dans l'activité

Animer les Accueils Collectifs de Mineurs à destination des 11-17 ans pendant les vacances scolaires (une semaine en octobre, une en février, une en avril et 4 en juillet)

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles.
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques.
- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation

### Profil recherché :

D'un niveau scolaire BAC minimum, et titulaire d'un BAFA, l'animateur-trice devra connaître les techniques de base de l'animation de groupe, les besoins et capacités des enfants de 5 à 7 ans, ainsi que la réglementation concernant l'encadrement de mineurs.

Enthousiaste pour mener à bien une mission d'intérêt général, il-elle devra avoir de bonnes aptitudes relationnelles (public et partenaires), un intérêt pour partager le goût de la lecture et des livres, le sens des responsabilités et la capacité à organiser seul-e son travail.

### Conditions d'emploi :

Contrat à durée indéterminée à temps partiel aménagé. Pesée de l'emploi 318 CCN ALISFA, salaire horaire brut 10,16 €. Horaires pour 2019-2020 :

- en période scolaire (moyenne 34h/mois), du 14 octobre 2019 au 19 juin 2019
- pendant les vacances scolaires (hors celle de décembre) : 40 heures la semaine.

Les entretiens auront lieu à partir du 23 septembre.

**Envoyer CV + LM à Mme la présidente**

**La Maison du Partage**

**contact@maisondupartage.fr**